

Nous, enseignants, tenons à vous faire savoir que nous sommes très inquiets au sujet de la réforme des rythmes scolaires que le gouvernement s'empresse d'imposer à vos enfants et à nous-mêmes, leurs enseignants, dès la rentrée prochaine ! Le projet ministériel n'est pas acceptable. Il dégrade les conditions de travail et d'emploi de tous les personnels. Il ne comporte aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et n'améliorera pas leur réussite.

Le contenu du projet de décret présenté est inacceptable

Malgré les demandes du SNUipp-FSU, le ministère n'a pas souhaité organiser de consultation de l'ensemble de la communauté éducative. Il ne s'agit pas uniquement de rencontrer les représentants es parents et des enseignants au niveau national, il faut ouvrir le débat avec les acteurs de terrain qui vivent l'école au quotidien.

La journée de classe du mercredi aura des répercussions sur tous les personnels (enseignants, concierge, femmes de service, ATSEM, animateurs de centre de loisirs...), qui devront effectuer un aller-retour supplémentaire pour venir travailler et faire garder leurs enfants en bas âge une demi-journée de plus par semaine sans compensation financière.

Les collectivités devront prendre en charge le temps supplémentaire alloué aux activités périscolaires, et le coût de personnel et de fonctionnement.

Le projet de décret a été présenté au CSE (Conseil Supérieur de l'Education) le 8 janvier au CTM (Comité Technique Ministériel) le 11 janvier. Il a été largement rejeté dans ces deux instances. Le SNUipp-FSU a voté contre ce projet de décret.

Lors de la Commission consultative d'évaluation des normes (CCEN), l'association des maires de France a reporté l'examen du décret car elle « ne pouvait accepter en l'état ce projet de décret alors que son impact financier sur les collectivités locales n'a pas été évalué ».

Organisation de la semaine scolaire

Actuellement les enfants ont 6h de classe par jour, pendant 4 jours, soit 24 heures par semaine. Certains enfants en difficulté ne bénéficient pas du RASED (qui a disparu dans beaucoup d'écoles) mais restent 2 heures de plus à l'école pour l'AP, ils ont donc 26h de classe par semaine.

Avec ce décret, **les élèves auraient classe 5h à 5h30 pendant 4 jours et 3 heures supplémentaires le mercredi matin, soit 24 heures aussi.** De plus, les élèves finiront certainement à la même heure (leur présence dans l'école ne sera sans doute pas modifiée) : les collectivités préféreront allonger la pause de midi, solution la moins onéreuse et doivent aussi prendre en charge le temps destiné aux activités périscolaires. Certains élèves seraient concernés par l'APC (Aide Pédagogique Complémentaire) 1h par semaine... Les postes de RASED ne sont pas réimplantés pour apporter l'aide aux enfants sur le temps de classe.

Cela n'améliorera en rien les conditions d'apprentissage des élèves et ne favorisera pas la réussite de tous les élèves.

Comment peut-on nous faire croire à un allègement du rythme scolaire, alors que les enfants devront se lever 5 matins de suite pour venir à l'école, avec un nombre d'heures de classe identique ?

Organisation des activités péri et extra scolaires

La coupure du mercredi permet à beaucoup d'enfants de bénéficier d'activités extra scolaires, de sortir de l'école, de bénéficier d'un rythme différent, de se reposer.

Les mairies devront prendre en charge le temps destiné aux activités périscolaires. Elles devraient pouvoir recruter des personnels formés pour encadrer les élèves afin de proposer aux enfants un vrai service périscolaire de qualité. Elles doivent déployer des moyens supplémentaires pour permettre des activités de qualités. **Les sommes prévues au budget de la ville pour 2013 sont-elles suffisantes ?**

Pour le SNUipp-FSU, l'articulation scolaire / péri-scolaire est indispensable mais doit s'effectuer dans le respect des compétences de chacun. Le projet de décret prévoit, au contraire, un mélange de ces compétences.

Que deviendront les activités sportives et culturelles proposées par les associations et les centres socio-culturels ?

Les propositions du SNUipp-FSU

En début d'année scolaire, ce sont près de 24.000 enseignants des écoles qui ont répondu à l'enquête que le SNUipp-FSU a lancé sur la transformation de l'école. Dans un contexte où celle-ci est au cœur du débat public, il s'agissait de la première (et seule) consultation à grande échelle organisée à ce jour pour recueillir l'avis et la parole des enseignants

Leur priorité n'est pas dans une simple modification des rythmes scolaires bien au contraire puisque ce sujet arrive en dernière position dans l'enquête.

La réussite des élèves se joue avant tout pour eux dans ses dimensions pédagogiques et dans l'amélioration des conditions d'exercice du métier. 61% d'entre eux souhaitent que la « refondation de l'école » se concentre sur les aspects qui fonctionnent le moins bien actuellement. La baisse du nombre d'élèves par classe est ainsi jugée comme la mesure la plus prioritaire à engager (81%), devant la refondation de la formation des enseignants (75%), le développement du travail en petits groupes avec plus de maîtres que de classes (73%) et l'attribution de plus de moyens aux écoles qui concentrent la difficulté scolaire (70%).

Quelles actions à mener ensemble ?

Il est possible de diffuser des lettres, organiser des réunions-débats, convoquer un conseil d'école extraordinaire et adopter un vœu, écrire aux élu-es...

Joignez-vous à nous à la manifestation du **jeudi 31 janvier, à 11h, Place Broglie** à Strasbourg.

SNUipp-FSU 67 - 10, rue de Lausanne - 67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15 - Fax : 03 90 22 13 16

Mail : snu67@snuipp.fr - Site internet : <http://67.snuipp.fr/> - Page facebook : www.facebook.com/basrhin.snuippfsu